

# Avant-propos

## L'enquête *Sans-Domicile* 2012 : histoire et place en Europe

Maryse Marpsat, Françoise Yaouancq

L'enquête *Sans-Domicile* 2012 (SD2012) s'inscrit dans la continuité de SD2001, première enquête nationale auprès des personnes sans domicile dans un pays européen. La méthode de cette première enquête s'est appuyée sur les expériences réalisées aux États-Unis depuis les années 1980. En France, la demande d'informations sur les sans-domicile, peu ou mal représentés dans les enquêtes classiques, s'est accrue au début des années 1990. En conséquence, en 1993, un groupe de travail spécifique a été créé au sein du Cnis afin d'impulser des enquêtes pilotes qui puissent ensuite être étendues au niveau national. Plusieurs de ces enquêtes, réalisées par l'Ined dans les années 1990, ont conduit à l'enquête nationale SD2001, menée par l'Insee. D'autres modes de collecte de données portant sur les sans-domicile existent, en France et dans les autres pays. Toutefois, la diversité des méthodes et même des définitions de la situation, en lien avec les politiques publiques de chaque pays concernant le logement, les relations qu'y entretiennent le secteur public et les organisations caritatives, et les traditions statistiques nationales, rendent difficiles les comparaisons d'un pays à l'autre.

### L'histoire des enquêtes françaises auprès des sans-domicile

Après l'année sur l'hébergement des sans-domicile décrétée par l'ONU en 1987 (*International Year of Shelter for the Homeless*), ce thème apparaît dans les organismes internationaux européens au début des années 1990 : la FEANTSA<sup>1</sup>, fondée en 1989, est financée par la Commission européenne qui la charge d'un rapport annuel sur les sans-abri ; le Conseil de l'Europe publie en 1993 un rapport sur les sans-domicile.

#### *Le contexte du début des années 1990 et la formation du groupe « sans-abri » du Cnis*

En France, depuis le début des années 1980, divers rapports réclamaient une meilleure connaissance de la situation des personnes sans logement (Marpsat et Firdion, 2000a, chap. 1). Toutefois, cet intérêt portait sur leur nombre plutôt que sur leurs trajectoires et les facteurs qui avaient pu les conduire à cette situation. Un certain nombre d'évaluations fantaisistes circulaient d'ailleurs (Marpsat et Firdion (dir.), 2000a, p. 185). Par ailleurs,

#### Rappel :

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

1. Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les sans-abri. Le premier rapport de la FEANTSA est publié en 1992.

quelques travaux sociologiques ou ethnographiques furent publiés dans les années 1980, mais ce sont les deux appels d'offres du Plan urbain (le service de recherche du Ministère de l'équipement), devenu par la suite le Puca (Plan urbanisme construction architecture), en 1991 puis en 1999 qui leur donnèrent une impulsion décisive.

L'année 1993 avait été marquée par divers événements concernant les sans-domicile : une campagne autour des morts dans la rue pendant l'hiver, la création du Samu social, la fondation du Comité des sans-logis, l'apparition des journaux de rue, la première enquête du Crédoc pour la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) concernant l'accueil d'urgence, le manifeste lancé par l'Abbé Pierre en février, proposant aux candidats aux élections législatives de s'engager à défendre une politique en faveur des mal-logés et de lancer dès les premiers mois de la législature une enquête nationale sur la situation des sans-abri et des mal-logés.

Un groupe temporaire du Cnis, le groupe « sans-abri<sup>2</sup> », fut constitué en 1993 à la suite de la demande de Françoise Euvrard, de la Fondation Abbé Pierre et de Michel Mouillart, universitaire spécialiste du logement. Ce groupe temporaire impulsait des enquêtes expérimentales, visant à mettre au point des méthodes généralisables. Parmi ces enquêtes pilotes<sup>3</sup>, l'Ined s'est consacré à la mise au point de méthodes d'enquêtes auprès de sans-domicile<sup>4</sup> reposant sur un échantillon représentatif (Marpsat, 2008). La première, conduite en 1995 à Paris intra-muros, a été suivie d'une seconde sur les jeunes sans domicile, en 1998.

#### *Situation de logement et référence temporelle dans la définition des sans-domicile*

En France, il n'y avait pas de définition des sans-domicile liée à des politiques sociales spécifiques qui entraînent leur enregistrement (comme au Royaume-Uni, pour les *statutory homeless*, ceux des sans-domicile prioritaires pour un relogement – pour l'essentiel des familles avec enfants). Les définitions qu'en avaient les organismes d'aide étaient assez variables. Dans ce contexte, les membres du groupe « sans-abri » du Cnis (dont la composition associait les administrations, les organisations caritatives et les instituts de recherche) ont établi leur propre définition.

- Définir des situations plutôt que des personnes

À l'époque, certaines définitions des sans-domicile incluaient d'autres éléments que leur situation de logement, comme des problèmes de santé mentale ou le défaut de réseau social. Le groupe du Cnis a privilégié la situation de logement, dans ses dimensions physiques et de statut d'occupation. Après l'établissement d'une nomenclature à quatre dimensions pour qualifier les différentes situations de logement (la dimension physique de l'habitat, le statut d'occupation, le confort et la stabilité dans le temps), les situations « sans domicile » ont été définies au croisement des deux premières dimensions.

---

2. À l'époque, les termes étaient assez vagues et les termes de « sans-abri » et de « sans-domicile » s'employaient indifféremment.

3. L'autre enquête auprès des sans-domicile, réalisée par le CREAI (Centre interrégional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) dans la Communauté urbaine de Strasbourg, reposait entre autres sur une interrogation de l'ensemble des 503 personnes résidant dans les structures d'hébergement. Il y avait aussi des investigations locales sur les ménages menacés d'expulsion et sur les difficultés d'accès au logement des personnes à bas revenus.

4. Dormant dans un service d'hébergement pour sans-domicile, un abri précaire ou un lieu non prévu pour l'habitation (parc, gare...).

L'Ined et l'Insee se sont limités dans leur définition des situations sans domicile (champ visé) au fait de passer la nuit dans un service d'hébergement ou dans un lieu non prévu pour l'habitation, même si d'autres situations auraient pu être ainsi qualifiées, comme l'occupation d'un squat ou l'hébergement chez un tiers. Ce choix tenait aux possibilités pratiques de réaliser une base de sondage des situations que l'on désirait enquêter. Ainsi, il est impossible de construire une base de sondage des squats. En ce qui concerne les personnes dormant dans « la rue »<sup>5</sup>, on verra à propos des enquêtes américaines, dont l'Ined puis l'Insee ont adapté la méthode, qu'on les atteint en partie grâce à leur fréquentation des distributions de repas.

D'autres enquêtes viennent compléter la connaissance des situations de logement précaires, comme l'enquête *Logement* de l'Insee, dont le questionnaire comporte en 1996, 2001 et 2013 des questions sur les personnes hébergées par le ménage.

- La prise en compte du temps

Les personnes qui ont été dans une situation donnée (par exemple sans domicile) au moins une fois au cours d'une année ne sont pas les mêmes que celles qui s'y trouvent à une date précise. D'une part, leur nombre est plus élevé. D'autre part, la composition de ces populations diffère : l'estimation à une date donnée donne plus de poids aux personnes sans domicile pour de longues périodes, qui n'ont pas les mêmes caractéristiques que les sans-domicile occasionnels. Dans les enquêtes françaises, c'est la situation la nuit précédant l'enquête qui fait référence.

L'Ined et l'Insee ont utilisé des méthodes très proches dans les différentes enquêtes (1995, 1998, 2001 et 2012). Ces instituts se sont appuyés sur des enquêtes conduites aux États-Unis, afin de surmonter les nombreuses difficultés que présente la réalisation d'un échantillon aléatoire représentatif de personnes sans domicile. Au début des années 1990, ces méthodes étaient les seules qui permettaient d'obtenir un échantillon représentatif comportant à la fois des personnes dormant dans la rue et d'autres logées dans un large éventail de services d'hébergement.

### *Les difficultés d'une enquête auprès des personnes sans domicile*

La question de la définition n'est pas la seule difficulté. On se heurte à plusieurs autres obstacles :

- L'absence d'une base de sondage, c'est-à-dire d'une liste exhaustive des personnes qui constituent le champ de l'enquête (ou de leurs logements) ;
- Les personnes concernées sont à la fois mobiles et peu visibles. Lorsqu'elles vivent dans l'espace public, elles se dissimulent souvent, surtout la nuit, pour des raisons de sécurité ; de plus, leur apparence ne les distingue pas toujours de personnes pauvres disposant d'un logement. Limiter une enquête aux personnes les plus visibles dans l'espace public, les plus conformes à l'image du « clochard », serait en restreindre beaucoup la portée ;
- Ces enquêtes présentent de nombreuses difficultés éthiques et de terrain (Firdion, Marpsat et Bozon, 1995) : le partenariat avec les associations et organismes d'aide ne doit pas perturber leur activité, et il faut respecter le peu d'espace privé qui reste aux personnes sans logement ;

5. On emploiera désormais ce terme pour désigner les personnes dormant dans un lieu non prévu pour l'habitation.

- Enfin, il faut choisir entre enquêter « en transversal » (à une date donnée, ou sur une courte période, en réalisant une « photographie » des personnes sans domicile à ce moment-là) ou « en longitudinal » (sur le long terme, en prenant en compte les entrées dans et les sorties de la situation considérée). L'Ined puis l'Insee ont choisi la première voie, mais il sera fait mention brièvement de la deuxième que d'autres pays ont davantage développée, en s'appuyant sur l'existence de registres publics ou dépendant d'organisations caritatives.

### *Aux États-Unis, des enquêtes qui ont inspiré l'approche française*

Aux États-Unis, dès le début des années 1980, les chercheurs ont mis au point des méthodes statistiques pour mieux connaître les sans-domicile, passant d'une préoccupation première sur le nombre des personnes concernées à un intérêt pour leurs caractéristiques, leurs conditions de vie et les processus qui les ont conduits à cette situation. Ces méthodes quantitatives reposent sur une définition des *literal homeless*, proche des « sans-domicile » français au sens du Cnis, de l'Ined et de l'Insee (Firdion et Marpsat, 2000). Deux formes principales d'enquête se sont succédé.

- L'approche « rue et centres d'hébergement »

L'enquête se déroule une nuit donnée, dans les services d'hébergement et l'espace public. On interroge directement les personnes sans domicile ou simplement on les dénombre. L'heure est choisie afin d'éviter les doubles comptes, les services fermant en général la nuit après l'arrivée des résidents. C'est bien sûr la partie « rue » qui pose le plus de problèmes ; en particulier, dans les aires géographiques étendues, on commence par tirer un échantillon de zones. Employée pour la première fois à Nashville en 1983, cette méthode a été reprise en plusieurs occasions, notamment en 1985 à Chicago et en 1990 à l'occasion de la S-Night (*Shelter and street night*) du recensement de la population des États-Unis.

- L'approche « utilisation des services d'aide aux sans-domicile »

Ces enquêtes interrogent les sans-domicile, dans les services auxquels ils font appel. Le volet « hébergement » est conservé ; le volet « rue », qui pose de nombreux problèmes, est remplacé par d'autres services (distributions de repas, accueils de jour, etc.) permettant d'atteindre une partie des personnes dormant dans « la rue ». Par ailleurs, il est indispensable d'étudier la couverture de l'enquête. En effet, il faut estimer la part des sans-domicile qui ne sont pas atteints par l'enquête, c'est-à-dire estimer le nombre de personnes sans domicile n'utilisant pas les services d'aide retenus. Aux États-Unis, l'enquête de l'Urban Institute de 1987 portait sur les villes de plus de 100 000 habitants (Burt et Cohen, 1988) et celle du Census Bureau en 1996 était de portée nationale (Burt *et al.*, 2001). Les travaux de l'Ined se sont inspirés de cette approche. L'enquête de Madrid de 1997 (Muñoz et Vázquez, 1999 ; Muñoz *et al.*, 1999) reprenait le même mode d'échantillonnage et l'Insee a réalisé l'enquête nationale SD2001 selon les mêmes principes (Ardilly et Le Blanc, 2001 ; Brousse *et al.*, 2006).

- Une approche intermédiaire : « services et rue »

Entre les deux approches, du point de vue de la méthode mais aussi de leur date de réalisation, certaines enquêtes avaient ajouté d'autres services aux hébergements, tout

en gardant un volet « rue », ce qui nécessite des pondérations complexes. La première enquête de ce type est sans doute celle réalisée en 1984 par la Rand Corporation à Los Angeles (Koegel *et al.*, 1996), qui avait ajouté les distributions de repas aux services d’hébergement et à la rue. Des enquêtes qui s’en inspirent ont été conduites à Munich (1989-1990 et 1995 ; Fichter *et al.*, 1996 ; Fichter et Quadflieg, 2003) et à Madrid (1992-1993 ; Muñoz *et al.*, 1995). Celle du Research Triangle Institute (RTI) sur l’agglomération de Washington en 1991 (Dennis et Iachan, 1993) est un autre exemple (tableau 1). Pour plus de détails sur les méthodes employées aux États-Unis, voir Marpsat et Firdion (2000, chap. 2).

Le recensement américain actuel (2000, 2010) a conservé un aspect « rue » associé aux centres d’hébergement et aux distributions de repas. L’aspect « rue » est assuré en enquêtant dans un certain nombre de lieux publics repérés à l’avance (*targeted non-sheltered outdoor locations*) (Marpsat, 2009a).

### Des choix différents de définition et de méthode dans d’autres pays

La liste des situations correspondant à la privation de logement, le terme qui les désigne, la définition des personnes sans domicile diffèrent d’un pays à l’autre. En particulier, dans certains pays comme le Royaume-Uni existe une définition légale qui désigne les sans-domicile prioritaires pour un relogement (*statutory homeless*). Parmi les différents acteurs (administrations, organisations caritatives, chercheurs, statisticiens...), certains sont favorables à une définition restreinte, d’autres à une définition élargie. En conséquence, parvenir à un accord, en particulier au niveau européen, est très complexe (Brousse, 2005 ; Marpsat, 2009b). Cette diversité de définitions et de méthodes rend difficile sinon impossible la comparaison entre pays et/ou l’addition des chiffres pour obtenir une estimation sur une zone plus large (par exemple l’Union européenne).

Le classement des méthodes existantes peut reposer sur de nombreux critères : les données proviennent-elles d’une enquête ou d’un registre de population ? Le producteur

Tableau 1  
Exemples d’enquêtes ayant une méthode proche de celle de SD2001 et l’ayant précédée

Dates	En France	États-Unis, Union européenne	
		Enquêtes nationales ou villes au-dessus d’une certaine taille	Enquêtes sur une ville ou une partie d’une ville
Avant 1995		1987 États-Unis, villes de plus de 100 000 habitants (Urban Institute) 1996 États-Unis (Census Bureau : National Survey of Homeless Assistance Providers and Clients NSHAPC)	*1984 Los Angeles Skid Row (Rand Corporation) *1989-1990 Munich (Munich University) *1990-1991 Los Angeles (Rand Corporation ; vague 1 d’un panel) *1991 Aire métropolitaine de Washington DC (Research Triangle Institute) *1992-1993 Madrid (Complutense University)
1995	Enquête Ined SD1995, Paris		*1995 Munich (Munich University, vague 1 d’un panel)
De 1996 à 2000	Enquête Ined SDJ1998, Paris et première couronne (18-24 ans)		1997 Madrid (Complutense University, vague 1 d’un panel)
2001	Enquête Insee SD2001, villes de 20 000 habitants ou plus		

Champ : enquêtes conduites dans l’Union européenne ou aux États-Unis, donnant des résultats pour une date donnée ou une période courte comme une semaine moyenne, réalisées avec enquêteurs auprès des personnes concernées, avec prise en compte par la pondération de la multiutilisation des services. Les enquêtes marquées d’un \* comportaient un volet rue mais une pondération complexe tentait de tenir compte du fait qu’une personne vue dans la rue pouvait avoir aussi fréquenté un service d’aide.

est-il un service statistique, une administration, une association ? Les données sont-elles agrégées ou individuelles ? S'agit-il des personnes sans domicile à un moment donné ou sur une longue période, comme une année ? Les chiffres concernent-ils le niveau national (ou l'ensemble des villes d'une certaine taille) ou une seule grande ville ? Sont-ils exhaustifs ou le résultat d'un sondage ? Dans ce dernier cas, la pondération permet-elle d'arriver à des données représentatives ? Comment sont prises en compte les personnes passant la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation ? En cas d'enquête avec questionnaire, qui le remplit (les sans-domicile eux-mêmes, les responsables des services d'aide, un enquêteur professionnel) ? Le questionnaire existe-t-il uniquement dans la langue majoritaire du pays ? L'enquête comprend-elle un volet « rue » ? Cécile Brousse (2005) a montré que la réponse à ces questions dépend des traditions statistiques nationales (enquêtes ou registres de population), des relations entre État et organismes caritatifs, et de la forme même de l'État (fédéral ou non).

### *Principaux modes de collecte de données individuelles au niveau national*

Au niveau local, outre les méthodes utilisables au niveau national, les dénombrements de rue une nuit donnée, qui concernent essentiellement les plus « visibles » des sans-domicile, sont relativement fréquents (Marpsat, 2012) et des applications des méthodes de « contact-recontact<sup>6</sup> » ont quelquefois été tentées (pour les méthodes permettant plus généralement d'enquêter auprès des populations dites « difficiles à joindre », voir Marpsat et Razafindratsima, 2010). Il existe quelques exemples de panel dans certaines grandes villes des États-Unis et quelques villes européennes comme Madrid et Munich. On trouvera une étude détaillée des différents modes de recueil de données agrégées et individuelles aux niveaux national et local dans Brousse, 2004 (voir aussi CUHP, 2007).

Par ailleurs, les enquêtes auprès de la population générale proposant des questions sur d'éventuels épisodes antérieurs sans logement (comme dans l'enquête *Logement* de l'Insee en 2006 et 2013) renseignent sur la partie de la population actuellement logée qui a connu des périodes sans domicile.

On se limitera ici aux données individuelles, au niveau national, portant sur les personnes sans domicile. Pour autant, disposer de données agrégées au niveau national ne va pas de soi, surtout pour les pays ayant une structure fédérale comme l'Allemagne, ou, comme le Royaume-Uni, une définition des *statutory homeless* imposée par la loi, avec des lois qui varient pour les nations constitutives (Ecosse, Irlande du Nord, Angleterre, Pays de Galles).

Le tableau 2 présente les principales méthodes de collecte des données individuelles au niveau national et leur usage principal, avec quelques exemples des pays concernés. Il ne prétend pas à l'exhaustivité. En France, en dehors des enquêtes *SD*, deux autres sources nationales du système public de statistique traitent de la question des sans-domicile : le *Recensement de la population* et l'enquête auprès des *Établissements sociaux pour personnes en difficulté sociale (ES-DS)* de la Drees.

---

6. Ou « capture-recapture ».

*Résultats à une date précise ou sur très courte période*

S'il s'agit seulement des personnes occupant un lit dans un service d'hébergement une nuit donnée, il n'y a pas besoin d'éliminer les doubles comptes ; quand on utilise d'autres services, il faut disposer d'un identifiant pour éliminer les doubles comptes lorsque l'enquête est exhaustive, ou calculer une pondération tenant compte de l'usage multiple des services, lorsqu'il s'agit d'un sondage.

- Enquêtes sur les personnes sans-domicile, données individuelles fournies par les responsables des services d'aide et/ou des administrations

Ces enquêtes ne s'adressent pas directement aux sans-domicile mais aux responsables des services d'aide qui sont en contact avec eux.

- En France, une enquête auprès des responsables de services d'hébergement

L'enquête auprès des *Établissements sociaux pour personnes en difficulté sociale (ES-DS)*, menée par la Drees tous les quatre ans, a interrogé en 2012 les établissements pour adultes et familles, dont ceux accueillant des personnes sans domicile. La structure renseigne, pour chaque personne présente à une date précise dans un hébergement hors urgence : le mois et l'année d'entrée dans la structure, la situation familiale, la couverture maladie, l'hébergement ou logement antérieur, l'existence ou non d'un revenu issu du travail ou de stage, du RSA ou d'une autre source. Des données analogues portent sur les personnes sorties de ces hébergements dans l'année. Toutefois, faute d'identifiant, les données concernant les sorties portent sur des séjours, les personnes pouvant être comptées plusieurs fois. De plus, au sein même des établissements, le passage d'un type de place à un autre (par exemple, de la stabilisation vers l'insertion) est compté comme une entrée et une sortie. Quelques données sont aussi recueillies sur les personnes hébergées en urgence.

- Au Danemark, une enquête auprès des responsables des services d'aide ayant des contacts avec les sans-domicile

Tous les deux ans depuis 2007, le SFI (le Centre national danois de recherche sociale) conduit une enquête pendant une semaine de référence (voir par exemple Hesselberg

**Tableau 2**  
**Exemples des principales méthodes de collecte de données nationales sur les personnes sans domicile et plus largement les difficultés de logement**

Usage principal	Type de méthode	Exemples
Résultats à une date donnée (ou sur une période très courte comme une semaine)	Enquêtes sur les personnes sans domicile, données individuelles fournies par les responsables des services d'aide et/ou des administrations	France (Drees, <i>ES-DS</i> tous les 4 ans, personnes hébergées seulement) Danemark (SFI, tous les deux ans depuis 2007)
	Dénombrement de rue associé à un dénombrement au sein des hébergements et quelquefois d'autres services d'aide	Dans le cadre des <i>Recensements</i> : États-Unis (Census Bureau) France (Insee)
	Enquêtes auprès des personnes sans domicile elles-mêmes, se déroulant dans les services d'aide, avec pondérations appropriées	États-Unis (Urban Institute 1987) États-Unis (Census Bureau 1996) France (Insee 2001 et Insee-Ined 2012) Espagne (INE et EUSTAT 2005 et 2012) Italie (ISTAT 2011 et 2014)
Résultats sur longue période (exemple : sur un an)	Données administratives individuelles issues des services d'aide et/ou des administrations	Danemark ( <i>Den Sociale Ankestyrelse</i> , organisme du Ministère des affaires sociales ; depuis 1999 ; personnes hébergées seulement)

*Champ : national ou ensemble des villes/communes à partir d'une certaine taille.*

Lauritzen et Benjaminsen, 2015). Les administrations et les services d'aide en contact avec les sans-domicile remplissent un questionnaire individuel de deux pages pour chaque personne concernée. Les doubles comptes sont éliminés grâce au numéro national d'identité, aux initiales, dates de naissance, etc. La liste des services enquêtés dépasse largement le cadre des hébergements, permettant ainsi d'atteindre des personnes sans abri ou dans d'autres situations de logement précaire.

- Dénombrement de rue associé à un dénombrement au sein des hébergements et quelquefois d'autres services d'aide : l'exemple de certains recensements

La partie « rue » peut se dérouler une nuit donnée (comme dans le recensement des États-Unis), auquel cas il n'y a pas de double compte avec le dénombrement dans les hébergements s'il a lieu la même nuit (mais ce n'est pas toujours le cas), ou pendant la journée, comme en France. Par ailleurs, les personnes dormant dans un lieu non prévu pour l'habitation mais dissimulés échappent souvent au recensement.

- En France : un dénombrement dans la rue associé à un autre dans les centres d'hébergement

En France, le *Recensement de la population (RP)* effectue tous les 5 ans une opération ponctuelle de dénombrement des personnes sans abri ou logeant dans les habitations mobiles. La dernière opération a eu lieu en janvier 2016. Cependant, les informations obtenues sur les sans-abri sont le plus souvent très succinctes (âge, sexe, nationalité) voire manquantes. Par ailleurs, les personnes hébergées en hôtel ou en logement par des services d'aide ne sont pas distinguées des autres personnes vivant en hôtel ou dans un logement ordinaire à leurs frais. En ce qui concerne les personnes hébergées dans un centre collectif, seules celles hébergées en urgence sont dénombrées à part, celles en établissement de longue durée sont regroupées avec les occupants des autres établissements de long séjour. Le *RP* ne permet donc pas une investigation poussée des caractéristiques des sans-domicile et du sous-ensemble des sans-abri, ni des trajectoires ayant amené les gens à se retrouver sans domicile.

- Aux États-Unis : la question des doubles comptes

En 2000 et 2010, le recensement des États-Unis a eu lieu dans les services d'hébergement, auprès des distributions fixes et mobiles de repas, et sur certains sites extérieurs connus pour être fréquentés par les sans-domicile (*targeted non-sheltered outdoor locations*) (Marpsat, 2009a). En 2000, les doublons devaient être supprimés grâce à un « identifiant » composé de certaines réponses au questionnaire, lettres du nom et du prénom ou variables sociodémographiques. Toutefois, le résultat n'a pas été très satisfaisant, en raison notamment d'erreurs dans l'orthographe des noms et de « faux doubles » résultant de l'entrée dans le champ prévu pour le nom de termes descriptifs comme *anonymous*, *asleep*, *unknown*, etc. En 2010, les mêmes types de lieux ont été enquêtés, mais il semble que le Census Bureau ait renoncé à l'élimination des doubles comptes, et seuls les chiffres des services d'hébergement font l'objet d'une publication séparée.

- Enquêtes auprès des personnes sans domicile elles-mêmes, conduites dans les services d'aide, avec pondérations appropriées

Ces enquêtes (dont les enquêtes *SD*) reposent généralement sur un tirage à trois degrés. Dans un premier temps, on sélectionne aléatoirement des villes au-dessus d'une certaine

taille. Puis on constitue une base de sondage des services dont on souhaite enquêter les utilisateurs. On fait un deuxième tirage, parmi les services et les jours de visite des enquêteurs. Un troisième tirage sélectionne dans chaque service retenu les personnes à interroger. Celles-ci ayant pu utiliser plusieurs services sur la période de référence, on les interroge sur cette multiutilisation pour calculer des pondérations correctrices (voir plus loin le protocole de *SD2012*).

### *Données sur longue période : l'utilisation de fichiers de gestion des services*

Sur longue période, certains pays utilisent des données individuelles de gestion issues des services d'aide dépendant d'organisations caritatives et/ou d'administrations, souvent limités aux services d'hébergement (ou même à un certain type d'hébergement, selon son type de financement). Afin de supprimer les doubles comptes, chaque personne doit être repérée par un identifiant. Ces données sont plus fréquentes dans des pays dont la tradition statistique est d'utiliser des registres de population plutôt que des enquêtes par sondage. Dans les applications les plus élaborées, ces données peuvent être enrichies par des caractéristiques des personnes et de leurs trajectoires entre deux périodes d'hébergement, obtenues soit par un questionnaire soit par fusion avec d'autres fichiers, comme au Danemark.

Malgré l'intérêt des résultats, le procédé est assez lourd à mettre en place et à alimenter. Il est nécessaire de standardiser les renseignements recueillis dans chaque service. Un certain nombre de questions éthiques se posent quant à la confidentialité des données recueillies, qui doit être l'objet d'une attention particulière.

Aux États-Unis, la mise en œuvre la plus connue est le « système ANCHOR ». Fonctionnant au départ sur New York et Philadelphie, cette méthode a été étendue à d'autres villes mais n'a pu dépasser l'échelle locale et est actuellement abandonnée.

#### - L'exemple du Danemark

À partir des années 2000, le Danemark a mis en place un système d'enregistrement dans les services d'hébergement, contenant le numéro national d'identité, qui existe pour toute personne qui réside au Danemark de façon durable, et permet de supprimer les doubles comptes. On peut ainsi trouver combien de personnes ont utilisé les services d'hébergement pendant une certaine période, et combien sont entrées dans ou sorties de ce système. Des fusions avec d'autres fichiers sont possibles grâce à ce numéro (Stax Børner, 2000). Le registre danois dépend de *Den Sociale Ankestyrelse*, un organisme public rattaché au Ministère des affaires sociales.

### **Le protocole des enquêtes *Sans-Domicile (SD)***

Les enquêtes françaises *SD2001* et *SD2012* sont des enquêtes nationales sur échantillon représentatif, avec un questionnaire détaillé proposé par un enquêteur aux personnes sans domicile elles-mêmes, et plus largement aux utilisateurs des services d'hébergement et de restauration gratuite. Elles cherchent à atteindre les adultes des agglomérations de 20 000 habitants ou plus qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans un service d'hébergement ou un lieu non prévu pour l'habitation, désignés comme « sans-domicile ».

Parmi eux, les personnes ayant passé la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, parc, parking, cage d'escalier...) la veille de l'enquête sont appelées des « sans-abri ».

Ces enquêtes décrivent les caractéristiques des sans-domicile et les comparent aux personnes disposant d'un logement du point de vue de leur santé, de leur accès aux soins, de l'emploi, du niveau de vie. Elles décrivent aussi leurs difficultés d'accès au logement, ainsi que les trajectoires les ayant amenés à se retrouver sans domicile, afin d'identifier les processus d'exclusion. Ces enquêtes permettent également d'estimer le nombre de personnes sans domicile, et plus généralement des utilisateurs des services enquêtés.

Le principe est d'échantillonner des lieux susceptibles d'accueillir des sans-domicile, puis, dans ces lieux, d'échantillonner des usagers. Ces derniers ne sont pas forcément sans domicile, et le questionnaire doit donc établir leur statut de logement (ou non-logement).

Si la méthode utilisée apparaît la plus sûre et la plus complète, elle soulève néanmoins plusieurs questions :

- Cette méthode ne permet pas d'atteindre les personnes qui ne recourent à aucun des services d'aide pendant la période d'enquête. De ce fait, on mesure mal certaines populations de sans-domicile qui restent en marge de ces services d'aide ;
- Elle exclut aussi les personnes qui ne peuvent pas ou ne savent pas répondre au questionnaire ;
- Elle inclut d'autres utilisateurs des services que les sans-domicile, qu'il faut donc pouvoir distinguer ;
- Elle n'est représentative de la population des sans-domicile qu'après des calculs délicats de pondération : un même sans-domicile peut en effet fréquenter plusieurs lieux. Le poids de sondage<sup>7</sup> affecté à un enquêté doit prendre en compte cette possibilité d'être échantillonné dans plusieurs endroits.

L'enquête ne fournit pas d'enseignements au niveau d'une région ou d'une agglomération, si ce n'est l'agglomération parisienne. La restriction aux agglomérations de 20 000 habitants et plus tient à ce que, en deçà de ce seuil, les services d'aide aux sans-domicile sont peu répandus. Pour obtenir un nombre de sans-domicile sur l'ensemble du territoire métropolitain, on doit extrapoler (voir ci-après).

Les services d'aide retenus sont les hébergements d'urgence ou non, les distributions de repas en salle ou à l'extérieur et, en 2012, les haltes de nuit ou lieux mobilisés pendant les Plans grand froid. Ce champ exclut les maisons-relais et pensions de famille<sup>8</sup>, et les centres du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile, généralement des Cada<sup>9</sup>. Les personnes hébergées par le dispositif national d'accueil sont cependant comptabilisées comme sans-domicile.

---

7. On a utilisé pour les enquêtes SD les techniques dites de partage des poids. Elles conduisent à une plus grande variance de sondage et, pour conserver une précision suffisante, exigent un questionnaire permettant de bien mesurer l'ensemble des prestations dont l'enquêté a bénéficié sur la période d'enquête, puis un calcul très rigoureux des poids de sondage associés.

8. Car ces structures proposent un type d'hébergement trop proche de la définition d'un logement ordinaire occupé par un ménage, en particulier du point de vue de la stabilité (recommandation du Cnis).

9. Centre d'accueil des demandeurs d'asile.

## L'enquête SD2012

La question des sans-domicile apparaît de manière récurrente dans le débat public. Dans les années précédant l'enquête SD2012, le rapport Chambaud sur la coordination de l'observation statistique des personnes sans abri (août 2007) insistait sur la nécessité d'« affiner les connaissances quantitatives et qualitatives des personnes sans abri » et de maintenir une recherche pérenne sur ces thèmes. Le rapport Pinte (janvier 2008) déclarait l'hébergement et l'accès au logement « Chantier national prioritaire 2008-2012 ». La délégation du Préfet Reigner à la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées avait pour mission de suivre l'avancée des travaux menés dans le cadre du Chantier prioritaire. Cette délégation s'intéressait au suivi du sans-abrisme, sans disposer d'organe statistique. Enfin, la saisine du Cnis en février 2010 par Benoist Apparu, alors secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme, sur la connaissance du mal-logement a renforcé cette demande (Join-Lambert *et al.*, 2011). Aux objectifs énoncés plus haut de mieux connaître les caractéristiques et les conditions de vie des personnes sans domicile s'ajoutait celui de rendre compte des évolutions depuis 2001.

## L'évolution entre SD2001 et SD2012

Si SD2001 et SD2012 utilisent la même méthode et un questionnaire comparable, plusieurs modifications ont été apportées entre les deux enquêtes, afin de tenir compte des évolutions intervenues depuis 2001, des enseignements d'investigations complémentaires et des demandes des associations (voir aussi l'introduction de cadrage de ce numéro, où l'on trouvera de plus en bibliographie l'ensemble des publications à ce jour qui utilisent SD2012).

### *Davantage de types de services d'aide pris en compte*

La liste des services échantillonnés a été élargie, intégrant, d'une part, des lieux (gymnases, salles municipales...) ouverts de façon exceptionnelle pour héberger des sans-domicile quand la température est inférieure à un certain niveau (Plan dit « très grand froid »), ou offrant pour la nuit un abri sans couchage (les « haltes de nuit »). D'autre part, les services offrant des petits-déjeuners ont également été ajoutés dans le but de mieux atteindre les sans-abri qu'en 2001, en s'appuyant sur l'enquête auprès des services itinérants conduite par l'Ined en 2002 (SI2002) en complément à SD2001, ainsi que sur une enquête expérimentale réalisée par l'Insee et l'Ined en 2009 à Toulouse, pour préparer l'enquête de 2012 (EMSA2009<sup>10</sup>). De ce fait, le nombre de sans-domicile obtenu à partir de SD2012 n'est pas directement comparable à celui provenant de l'enquête SD2001, en raison notamment de la prise en compte des bénéficiaires de distributions de petits-déjeuners, de haltes de nuit et d'hébergements « très grand froid » qui ne fréquentent pas les autres formes d'hébergement et de distribution de nourriture (midi et soir), objets de l'enquête de 2001. Pour permettre une comparaison à champ constant, un traitement spécifique fournit deux jeux de pondération : l'un sur le champ des services de 2012 et l'autre sur le champ restreint aux services de 2001.

10. Enquête méthodologique auprès des sans-abri.

## *Des questionnaires dans 14 langues*

Par ailleurs, lors d'une réunion de présentation du projet d'enquête en 2010, les associations ont signalé l'augmentation du nombre de non-francophones parmi les sans-domicile et ont exprimé leur désir de mieux connaître leurs caractéristiques et leurs besoins. L'Insee s'est alors engagé à revoir le protocole de l'enquête afin de prendre en compte cette demande. Pour cela, un questionnaire auto-administré en 14 langues, très abrégé par rapport à celui proposé en français par les enquêteurs, a été réalisé. Toutefois, certains migrants ne parlaient aucune des langues prévues, ou les parlaient mais ne pouvaient pas les lire suffisamment pour répondre à un questionnaire auto-administré.

Le protocole de l'enquête a été revu afin que la version française de ce questionnaire puisse être également proposée à des personnes francophones désignées par le tirage aléatoire. Cette procédure permet ainsi un recueil de données sur des personnes qui, dans le protocole initial, n'auraient pas répondu à cette enquête, faute de temps ou encore auraient refusé de répondre au questionnaire en face à face.

### - Un questionnaire en évolution

L'évolution du questionnaire entre les deux enquêtes s'explique par le double souci de comparer les sans-domicile aux personnes disposant d'un logement (dans une approche généraliste) tout en décrivant les conditions de vie des sans-domicile et leurs difficultés d'accès au logement (dans une approche spécifique). De ce fait, sur les parties concernant la santé, l'emploi, et le logement (pour ceux qui vivent dans un logement, qu'ils soient hébergés ou non par une association), le questionnaire a suivi les évolutions des enquêtes thématiques en population générale, le choix ayant été fait de privilégier la comparaison en 2012 entre les personnes privées de logement et la population logée, plutôt que de comparer les résultats dans le temps entre 2001 et 2012. En revanche, sur la partie spécifique concernant les conditions de vie, la perte du logement, l'usage des services, l'évolution du questionnaire s'explique par l'évolution des mesures d'aide, comme le Plan d'action renforcée pour les sans-abri (Parsa), et la loi sur le Droit au logement opposable (Dalo).

## **Les investigations complémentaires de l'Ined**

Certains défauts de couverture de *SD2012* ont été analysés par deux opérations complémentaires menées par l'Ined, en collaboration avec les acteurs de terrain, associatifs ou institutionnels.

Afin d'interroger certains des sans-domicile vivant dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants, une enquête s'est tenue dans des services en zones semi rurales ou rurales, encore peu étudiés par la statistique publique, au cours de la collecte principale de *SD2012* (janvier février 2012) et dans son prolongement, en mars 2012.

Les sans-abri qui dorment dans un lieu non prévu pour l'habitation et ne font pas appel à un service de distribution de repas, une halte de nuit ou un lieu ouvert dans le cadre du Plan grand froid ne sont pas non plus atteints par *SD2012*. L'Ined a donc conduit une enquête de couverture courant 2012-2013 (*SI2013*) auprès de personnes sans abri vivant dans des cabanes, campements, habitations de fortune, peu susceptibles d'être

contactées lors de l'enquête SD2012 car ne faisant que peu appel aux services de distribution de repas ou aux lieux ouverts dans le cadre du Plan grand froid. Ces personnes ont été rencontrées par l'intermédiaire des associations effectuant des « maraudes » dans la ville ou dans les bois avoisinants de quelques agglomérations dans lesquelles l'enquête principale avait montré la faiblesse de liens entre les personnes sans abri enquêtées et les services.

Les données recueillies lors de ces travaux complémentaires sont en cours d'exploitation par l'Ined.

## En Europe, d'autres enquêtes nationales de type SD

Depuis SD2001, les services statistiques de deux autres pays européens ont conduit des enquêtes nationales, en s'appuyant sur l'exemple français : l'Espagne (en 2005 et 2012) et l'Italie (en 2011 et 2014) (tableau 3).

Les enquêtes de 2011-2012 en Italie, Espagne, France se sont déroulées le même hiver, à quelques semaines d'intervalle : février-mars 2012 en Espagne, novembre et décembre 2011 en Italie, janvier-mars 2012 en France. Pour autant, les résultats n'en sont pas comparables. La difficulté de comparer sans précautions peut être montrée sur quelques exemples.

Tout d'abord, être sans domicile au sens de ces enquêtes est étroitement lié à la liste des types d'hébergement qui sont considérés comme « hébergement destinés aux sans-domicile ». D'un pays à l'autre, il y a des divergences sur les hébergements retenus, en particulier sur les hébergements pour victimes de violence et ceux destinés aux demandeurs d'asile. Ajouter un type d'hébergement va changer non seulement l'effectif total de la population, mais aussi sa structure. Par exemple, considérer que les personnes en centre maternel sont sans domicile augmente la proportion de femmes parmi ceux-ci.

De plus, il ne suffit pas, pour faire des comparaisons, de rajouter les personnes utilisant le service intégré dans la liste : en effet, la pondération (de tous) nécessite de connaître le nombre de fois où une personne a fréquenté un des services retenus durant la période de référence. Si on change la liste de ces services le nombre de fréquentations prises en compte dans le calcul de la pondération change aussi. D'où le calcul d'une nouvelle

Tableau 3  
Les enquêtes nationales européennes ayant une méthode proche de celle de SD2001

Dates	Enquêtes nationales ou villes/communes au-dessus d'une certaine taille	
	En France	Dans le reste de l'Union européenne
2001	Enquête Insee SD2001, villes de 20 000 habitants ou plus	
De 2002 à 2011		2005 Espagne, communes de 20 000 habitants ou plus (INE et EUSTAT, <i>Encuesta sobre las Personas Sin Hogar</i> EPSH) 2011 Italie, principales communes (ISTAT)
2012	Enquête Insee-Ined SD2012, villes de 20 000 habitants ou plus	2012 Espagne, communes de 20 000 habitants ou plus (INE et EUSTAT, <i>Encuesta sobre las Personas Sin Hogar</i> EPSH)
Après 2012		2014 Italie, principales communes (ISTAT)

Champ : enquêtes nationales conduites dans l'Union européenne, donnant des résultats pour une date donnée ou une période courte comme une semaine moyenne, réalisées avec enquêteurs auprès des personnes concernées, avec prise en compte par la pondération de la multiutilisation des services.

pondération pour comparer « à champ constant » les chiffres de *SD2001* et de *SD2012* lorsqu'on a ajouté les haltes de nuit, les « Plans très grand froid » et les petits déjeuners aux services de *SD2001*.

Le tableau 4 ci-dessous indique les différentes étapes ayant permis d'arriver au nombre de sans-domicile en France métropolitaine en 2012, soit près de 143 000. Sur le champ de l'enquête de 2001, le nombre de sans-domicile est évalué à 136 000 pour *SD2012* contre 86 000 pour *SD2001*, soit une augmentation supérieure à 50 %.

Comme en 2001, l'estimation du nombre d'usagers dans les agglomérations entre 5 000 et 20 000 habitants a été effectuée à partir du nombre de places disponibles pour les sans-domicile dans les services d'aide (information recueillie lors de l'enquête réalisée auprès des services d'aide) et de Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux).

L'estimation du nombre de sans-domicile dans les agglomérations de moins de 5 000 habitants et dans le rural a été calculée à partir du nombre de places récupérées dans Finess et du nombre de sans-abri au RP de 2009 auquel un taux d'évolution constaté entre 2006 et 2009 a été appliqué.

Enfin, en Italie et en Espagne le champ géographique concerne les communes et non les agglomérations, *municipios* de plus de 20 000 habitants pour l'Espagne et grandes *comuni*<sup>11</sup> pour l'Italie. Sur ces champs géographiques, en 2011 en Italie, il y avait 47 600 sans-domicile adultes dont 87 % d'hommes (50 700 en 2014 dont 86 % d'hommes) et en 2012 en Espagne, 22 900 sans-domicile adultes dont 80 % d'hommes.

## Les premiers enseignements de l'enquête *SD2012*

Dix ans après la parution d'un numéro consacré aux premiers enseignants de l'enquête *SD2001* (Économie et Statistique, n° 391-392), ce dossier de Économie et Statistique ne couvre pas tous les sujets abordés dans le questionnaire. L'introduction de cadrage de Mordier donne les principales caractéristiques des sans-domicile et leurs évolutions entre 2001 et 2012. C'est la première étude comprenant une exploitation des questionnaires

Tableau 4  
Nombre de personnes sans domicile d'après *SD2012*

Adultes sans domicile dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus	82 200
dont francophones	66 300
% d'hommes	62
Enfants sans domicile dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus	30 100
Adultes et enfants sans domicile dans le rural et les agglomérations de moins de 20 000 habitants	8 100
Adultes et enfants dans le dispositif national d'accueil des étrangers (surtout Centres d'accueil des demandeurs d'asile Cada)	22 500
Total France métropolitaine	142 900

Source : Insee-Ined, *SD2012*.

11. Toutes celles de plus de 70 000 habitants, et toutes les communes de plus de 30 000 habitants qui sont chefs-lieux de province ou situées dans la banlieue de communes de 250 000 habitants. Par ailleurs le nombre des communes italiennes et espagnoles est de l'ordre de 8 000.

simplifiés remplis par les non-francophones nés à l'étranger et apportant des éléments d'évolution entre 2001 et 2012. Plus de 140 000 personnes sont sans domicile en France en 2012, soit une augmentation de plus de 50 % en onze ans. En particulier, les sans-domicile nés à l'étranger, venant pour beaucoup des anciennes colonies françaises, sont nettement plus nombreux qu'en 2001. Parmi les adultes sans domicile dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus, la population masculine reste majoritaire ; toutefois, c'est parmi les femmes et les enfants que la progression a été la plus forte. L'accueil en centre reste le mode d'hébergement principal des sans-domicile, mais l'hébergement en hôtel s'est particulièrement développé pour accueillir les couples sans domicile toujours plus nombreux. Le nombre d'adultes hébergés y a plus que triplé. La ressource la plus souvent perçue par les sans-domicile est le revenu de solidarité active (RSA), puis les revenus issus du travail. L'allocation logement et les allocations familiales sont fréquemment citées par les sans-domicile francophones alors que l'allocation temporaire d'attente est une ressource fréquente pour les non francophones.

Les articles suivants, de nature sociologique, s'intéressent à des sous-populations spécifiques et à leurs trajectoires : d'une part, les personnes utilisatrices des services d'aide (hébergement temporaire et restauration gratuite) francophones, nées en France, qui ont été placées dans leur enfance et, d'autre part, les personnes sans domicile francophones, diplômées de l'enseignement supérieur. Ils mettent en œuvre des techniques statistiques usuelles, en particulier des régressions logistiques et des analyses des correspondances multiples. L'article de Frechon et de Marpsat se concentre sur la sous-population des personnes francophones nées en France et placées dans leur enfance : 23 % en 2012 des utilisateurs des services d'aide (hébergement temporaire et restauration gratuite) francophones nés en France. Cette sous-population est plus jeune et plus souvent de sexe féminin que ceux qui n'ont pas connu le placement. L'article met en évidence au sein de ces personnes placées dans leur enfance des profils particuliers, notamment celui de personnes qui ont connu dans leur enfance des parcours de placement longs ou/et sinueux. Ils correspondent souvent à des formes plus précaires d'hébergement lors de la vie adulte et à un usage plus fréquent des services d'aide.

L'article de Cordazzo et de Sembel étudie la sous-population des adultes sans domicile francophones, diplômés de l'enseignement supérieur. Elle représente une part non négligeable des sans-domicile francophones : 10 % en 2012. L'existence statistique d'une telle catégorie est révélatrice de l'extension des phénomènes de déclassement. Selon les résultats de l'étude, les diplômés du supérieur sans domicile connaissent souvent des situations comparables aux sans-domicile non diplômés. Ils s'en distinguent néanmoins par un rapport à l'emploi un peu plus dynamique, une expérience plus tardive de la sans-domiciliation et un soutien plus actif de leur réseau de sociabilité (amis, voisins et famille). □

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Ardilly P. et Le Blanc D. (2001)**, « Sampling and Weighting a Survey of Homeless Persons: A French Example », *Survey Methodology*, vol. 27, n° 1, pp. 109-118.

**Brousse C. (2004)**, « The Production of Data on Homelessness and Housing Deprivation in the European Union: Survey and Proposals », *Eurostat Working Paper*, n° 04008.

- Brousse C. (2005)**, « Définir et compter les sans-abri en Europe : enjeux et controverses », *Genèses*, n° 57, pp. 48-71.
- Brousse C., Guiot De La Rochère B. et Massé E. (2006)**, *L'enquête sans-domicile 2001*, Insee, coll. Insee-Méthodes, n° 116.
- Burt M. R., Aron L. Y., Douglas T., Valente J. Lee E. et Iwen B. (1999)**, *Homelessness: Programs and the People they Serve. Findings of the National Survey of Homeless Assistance Providers and Clients*, Washington DC, Urban Institute Press.
- Burt M. R. et Cohen B. E. (1988)**, *Feeding the Homeless: Does the Prepared Meals Provision Help?*, Washington DC, The Urban Institute.
- Chambaud L. (2007)**, *La coordination de l'observation statistique des personnes sans abri*, Paris, La Documentation française.
- Clanché F. (2000)**, « Le classement des situations de logement. Les sans-domicile dans des nomenclatures générales », dans Marpsat et Firdion (dir.), *La Rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Travaux et Documents de l'Ined, n° 144, pp. 193-207.
- CUHP (réseau de recherche Constructing Understandings of Homeless Populations) (2007)**, *Final Report*, Commission européenne, EU Research on Social Sciences and Humanities.
- Dennis M. L. et Iachan R. (1993)**, « A Multiple Frame Approach to Sampling the Homeless and Transient Population », *Journal of Official Statistics*, vol. 9, n° 4, pp. 747-764.
- Fichter M. M., Koniarczyk M., Greifenhagen A., Koegel P., Quadflieg N., Wittchen H. U. et Wölz J. (1996)**, « Mental illness in a representative sample of homeless men in Munich, Germany », *European Archives of Psychiatry and Clinical Neuroscience*, n° 246, pp. 185-196.
- Fichter M. M. et Quadflieg N. (2003)**, « Course of Alcoholism in Homeless Men in Munich, Germany: Results of a Prospective Longitudinal Study Based on a Representative Sample », *Substance Use and Misuse*, février-mai, vol. 38, n° 3-6, pp. 395-427.
- Firdion J.-M. et Marpsat M. (2000)**, « Les enquêtes statistiques sur les sans-domicile aux États-Unis », dans Marpsat M. et Firdion J.-M. (dir.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Paris, PUF, chap. 2, pp. 63-106.
- Firdion J.-M., Marpsat M. et Bozon M. (1995)**, « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », *Revue française des Affaires sociales*, n° 2.
- Hesselberg Lauritzen H. et Benjaminsen L. (2015)**, *Hjemløshed i Danmark 2009. National Kortlægning* [Homelessness in Denmark 2015. National Survey], Copenhagen, SFI, 15/35.
- Join-Lambert M.-Th. (2006)**, « Une enquête d'exception. Sans-abri, sans-domicile : des interrogations renouvelées », *Économie et Statistique*, n° 391-392, pp. 3-14.
- Join-Lambert M.-Th., Labarthe J., Marpsat M. et Rougerie C. (2011)**, *Le mal-logement*, Rapport du Cnis, n° 126, juillet.
- Koegel P., Burnam A.-M. et Morton S.-C. (1996)**, « Enumerating Homeless People: Alternative Strategies and Their Consequences », *Evaluation Review*, vol. 20, n° 4, pp. 378-403.
- Marpsat M. et Firdion J.-M. (dir.) (2000a)**, *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Paris, PUF/Ined.
- Marpsat M. (2008)**, « L'enquête de l'Insee sur les sans-domicile : quelques éléments historiques », *Courrier des statistiques*, n° 123, janvier-avril, pp. 53-64.

**Marpsat M. (2009a)**, « Dénombrer les personnes sans domicile aux États-Unis », *Courrier des Statistiques*, n° 126, janvier-avril, pp. 39-48.

**Marpsat M. (2009b)**, « Les définitions des sans-domicile en Europe : convergences et divergences », *Courrier des statistiques*, n° 126, janvier-avril, pp. 49-58.

**Marpsat M. (2012)**, « Mesure statistique, mesure politique – Le cas des personnes sans-abri », *BMS*, juillet, n°115.

**Marpsat M. et Razafindratsima N. (2010)**, « Les méthodes d'enquêtes auprès des populations difficiles à joindre : introduction au numéro spécial », dans Marpsat M. et Razafindratsima N. (dir.), *Methodological Innovations online*, numéro spécial bilingue (français et anglais) sur les enquêtes auprès des populations difficiles à joindre, version française, vol. 5, n° 2, pp. 3-16.

**Muñoz M., Vázquez C. et Cruzado J.A. (1995)**, *Personas sin hogar en Madrid: informe psicosocial y epidemiológico*, Madrid, Comunidad de Madrid.

**Muñoz M. et Vázquez C. (1999)**, *Factores psicosociales que afectan a la situación Sin Hogar. Resultados del seguimiento. Informe Final. Plan Nacional I+D (1996-99)*, Madrid, Ministerio de Ciencia y Tecnología.

**Muñoz M., Vázquez C., Bermejo M. et Vázquez J. J. (1999)**, « Stressful life events among homeless people: quantity, types, moment of occurrence and perceived causality », *Journal of Community Psychology*, n° 1, pp. 73-87.

**Stax Børner T. (2000)**, *Providing additional knowledge? Combining register based information and qualitative interviews in researching the lives of homeless people*, contribution to the fifth international conference on social science methodology, Cologne, Germany, 3-6 October.

---

